

Séance du Conseil du 4 novembre 2016

Compte rendu

L'an 2016, le vendredi 4 novembre à 19h30, les membres du conseil se sont réunis en séance ordinaire salle de la mairie, sur convocation en date du 28 octobre.

Présidente de séance : Mme Lina HEREL, Maire.

Présents : MMS Lina HEREL, Raymond PLET, Emilie BENARD, Alex KACHAKCHAR, Françoise DOUCET, Magalie GRUGEON, Anne-Marie RIBEIRO, Laurent LEBAS.

Absent excusé : David JOUDON

Pouvoirs : Alain CHAUDRON donne pouvoir à Lina HEREL- Roland VASSEUR donne pouvoir à Laurent LEBAS.

Le conseil Municipal approuve le PV du 9 septembre 2016.

Secrétaire de séance : Magalie GRUGEON.

I- Vente de l'Immeuble du 6 Chemin Nicole

Vu la délibération en date du 28 janvier 2016 autorisant Mme le Maire à mettre en vente l'immeuble situé au 6 Chemin Nicole, l'annonce a été déposée à l'agence BAUDART-IMMO de Beauvais.

Suite à ce dépôt, une offre d'achat en date du 28 octobre vient d'être remise à Mme le Maire pour un montant net vendeur de 100 000.00 euros.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'offre de 100 000.00 euros net vendeur avec 9 voix pour et une abstention.

II- Indemnités de budget Monsieur MARIOTTI receveur municipal

Indemnité de conseil demandée : 299.04 euros brut. Après délibération ;

Le conseil municipal décide :

Sur proposition de Madame le Maire, attribution de la moitié de l'indemnité soit 149.52 euros : 6 voix contre, 3 voix pour et une abstention.

Indemnité de budget demandée : 30.49 euros brut : 6 voix contre, 3 voix pour et une abstention.

III- Syndicat des eaux – protocole action de Gestion de Crise

Demande de 2 référents demandés en cas de gestion de crise : Monsieur Alain CHAUDRON et Françoise DOUCET.

IV- Chemin vert – Monsieur PLET prend la parole

Monsieur PLET Raymond informe le conseil que le chemin vert situé sur la gauche de la rue à cailloux à la sortie de l'agglomération de Thérines. Monsieur MARTY exploitant agricole cultive les pâtures à proximité. Jusqu'à maintenant Monsieur MARTY passe par le « Chemin Nicole » problématique

puisque les engins agricoles étant de plus en plus volumineux, Monsieur MARTY nous demande de bien vouloir rouvrir le « Chemin Vert » pour ne plus passer « Chemin Nicole ».

Pour pouvoir passer sur le chemin, Monsieur MARTY nous demande de bien vouloir rouvrir le dit chemin. Suite à débat, le conseil municipal décide :

- De réhabiliter le Chemin Vert
- D'autoriser Monsieur MARTY à effectuer les travaux nécessaires à cette réhabilitation, lesdits travaux étant à sa charge.

11 Novembre : 11h30 cérémonie monument aux morts et vin d'honneur.

Monsieur Raymond PLET se charge de la boisson – Madame Françoise DOUCET se charge de la gerbe.

Noël : Fête de Noël le 10 décembre- Spectacle de magie à 14H00 puis distribution des cadeaux de Noël aux enfants et remise des bons d'achat aux aînés de la commune.

Séance levée à 20 :50.